

REGLEMENT

1 – CHAMPIONNAT de FRANCE de SKI DE FOND SAPEURS-POMPIERS

Organisé les 1^{er} et 2 février 2020 sur le site nordique de l'IZOARD, Brunissard sur la commune d'Arvieux.

2 – PARTICIPANTS

La course de ski de fond des Sapeurs-Pompiers est ouverte à tous les Sapeurs-Pompiers, volontaires, professionnels, PATS, actifs ou retraités à jour de leurs cotisations à la Fédération et les JSP nés avant 2006.

3 - APTITUDE PHYSIQUE et ASSURANCE

Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du ski de fond en compétition, *de moins d'un an*, devra être joint au dossier d'inscription (ou licence de la Fédération Française de Ski).

Cette compétition est couverte au titre de l'assurance « hors service » des assurances de l'UD. Il appartient aux Amicales de s'assurer que le personnel ayant cessé son activité de Sapeur-Pompier, est bien assuré nominativement ou possède une licence F.F.S. ou une carte neige.

4 - CLOTURE des ENGAGEMENTS

La date limite est fixée au 18 janvier 2020.
Aucune inscription ne sera prise sur place.

5 - LES PARCOURS

Samedi 1^{er} février 2020 à 17h30 :

Relai déguisé par équipes de 3 (2 en skating et 1 en classique), sur une boucle de 500 mètres.

Récompense à l'issue de la course autour d'une boisson chaude...

Dimanche 2 février 2020 :

Mass Start sur une boucle de 5 km.

- 9h30 : 15 km pour les U20 Hommes, Seniors Hommes, Master 1 à Master 4 Hommes
- 9 h 40 : 10 km pour les femmes toutes catégories, U 17 Hommes, Master 5 et plus Hommes
- 10 h 30 le 5 km U15

6 - CATEGORIES

| CATEGORIES | ANNEES D'AGE |
|-------------------|----------------------|
| U15 | 2005.2006 |
| U17 | 2003 - 2004 |
| U20 | 2000 - 2002 |
| Senior | 1990 à 1999 |
| Master1 | 1985 à 1989 |
| Master2 | 1980 à 1984 |
| Master3 | 1975 à 1979 |
| Master4 | 1970 à 1974 |
| Master5 | 1965 à 1969 |
| Master6 | 1960 à 1964 |
| Master7 | 1955 à 1959 |
| Master8 | 1954 et avant |

7 – RECOMPENSES

Pour le relai, seront récompensées la 1ère équipe masculine, la 1ère équipe féminine, la 1ère équipe mixte et le déguisement le plus original hors thème sapeur-pompier.

Récompenses de la Mass Start

U15 filles - 1 2 3

U15 garçons - 1 2 3

U17 filles - 1 2 3

U 17 garçons - 1 2 3

U20 filles - 1 2 3

U20 garçons - 1 2 3

Hommes : senior à M1 - 1 2 3

M2 M3 - 1 2 3

M4 M5 - 1 2 3

M6 M7 - 1 2 3

M8 et plus - 1 2 3

Femmes : Senior à M1 - 1 2 3

M 2 à M4 - 1 2 3

M 5 et plus - 1 2 3

8 - JURY de COMPETITIONS et ORGANISATION

Seul le responsable désigné des différents Centres/Corps présent lors de la compétition sera habilité à porter toute réclamation se rapportant aux divers classements ou à d'autres faits de courses dans un délai de 10 minutes après l'affichage.

Tout litige sera soumis aux Organisateur de la Course. Leur décision sera sans appel.

L'Organisateur prend toutes les décisions non prévues au présent règlement, en particulier, il se réserve le droit de modifier le lieu, les parcours ainsi que les horaires si les conditions météorologiques et nivologiques le justifient.

Toutes les modifications importantes seront portées à la connaissance des concurrents au plus tard avant le départ de la première course.

Si les conditions météorologiques sont défavorables, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la course au plus tard 3 jours avant la date prévue.

9 - RESPECT du REGLEMENT

Tous les participants sont tenus de respecter intégralement les articles du présent règlement.